LOI DE 1995 SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL

CERTIFICAT DE REMISE PAR LE REQUÉRANT EN RÉVOCATION

DU DROIT DE NÉGOCIER DANS L’INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

EN VERTU DE L’ARTICLE 132 DE LA LOI

AUPRÈS DE

LA COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DE L’ONTARIO

**Entre :**

**Requérant,**

‑ et ‑

**Intimé.**

**Remarque : La date de remise est celle où les documents sont effectivement reçus par l’autre partie, peu importe leur mode de remise.**

1. J’atteste que les documents suivants ont été remis au cadre syndical responsable de l’unité de négociation au nom de l’intimé, comme suit :

° une copie de l’Avis au syndicat du dépôt d’une requête en révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi (formule C‑34), dûment rempli;

° une copie de la Requête en révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi (formule A‑77), dûment remplie;

° un exemplaire en blanc de la Réponse à une requête en révocation du droit de négocier dans l’industrie de la

construction en vertu de l’article 132 de la Loi (formule A‑78);

° un exemplaire du bulletin d’information no 7, «Révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi sur les relations de travail»;

° un exemplaire du bulletin d’information no 8, «Dispositions relatives au scrutin dans l’industrie de la construction»;

° un exemplaire du bulletin d’information no 10, «La qualité d’employé dans les requêtes en révocation dans l’industrie de la construction»;

° un exemplaire de la partie V des Règles de procédure de la Commission.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l'organisation et nom et titre de la personne à qui les documents ont été remis |  | Adresse ou numéro de télécopieur auquel les documents ont été remis |

**Avertissement : Le défaut de remettre la requête et les autres documents au cadre syndical approprié peut retarder le traitement de la requête et/ou la tenue du scrutin.**

2. J’atteste que les documents suivants ont été remis à l’employeur, comme suit :

° une copie de la Requête en révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi (formule A‑77), dûment remplie;

° une copie de l’Avis à l’employeur du dépôt d’une requête en révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi (formule C‑35), dûment rempli;

° un exemplaire en blanc de l’Intervention dans le cadre d’une requête en révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi (formule A‑79), y compris l’annexe C (liste des employés);

° un exemplaire du bulletin d’information no 7, «Révocation du droit de négocier dans l’industrie de la construction en vertu de l’article 132 de la Loi sur les relations de travail»;

° un exemplaire du bulletin d’information no 8, «Dispositions relatives au scrutin dans l’industrie de la construction»;

° un exemplaire du bulletin d’information no 10, «La qualité d’employé dans les requêtes en révocation dans l’industrie de la construction»;

° un exemplaire de la partie V des Règles de procédure de la Commission.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l'organisation et nom et titre de la personne à qui les documents ont été remis |  | Adresse ou numéro de télécopieur auquel les documents ont été remis |

**[Remplissez la section 3 ou la section 4 ci‑dessous.]**

3. Les documents ont été remis par [   ] télécopie ou par [   ] porteur le

à .

(Date) (Heure)

1. Les documents ont été confiés au Service des messageries prioritaires

de la Société canadienne des postes le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, et j’ai

(Date)

été informé qu’ils seraient remis au plus tard le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Date)

à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

(Heure)

NOM : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

TITRE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_